

NOUVEL HAY MAGAZINE

SANS FRONTIÈRES

“Ce n’est pas à l’Azerbaïdjan de faire la loi en France” par la maire de Bourg-Les-Valence

Marlène Mourier: "Ce n'est pas à l'Azerbaïdjan de faire la loi en France !"

Trop, c'est trop !

À Bourg-lès-Valence, nous n'avons pas de leçons à recevoir de l'Azerbaïdjan, une « pétro-dictature » classée 168ème sur 180 par Reporter sans Frontières !



« En matière de menaces et d'intimidations envers moi, l'Azerbaïdjan n'en ait pas à son coup d'essai » déclare Marlène Mourier.

Après m'avoir mise sur une liste noire en 2014, puis m'envoyer un huissier dans ma mairie en 2016 pour exiger de moi que je mette fin à toutes relations d'amitié avec les habitants de la ville de Chouchi en Artsakh, c'est en 2018 que j'ai dû faire face à un procès intenté par l'état d'Azerbaïdjan devant le tribunal administratif dans le but d'invalider la charte d'amitié que j'ai signée le 5 octobre 2014 avec Chouchi, capitale historique de l'Artzakh.

Je tiens à préciser qu'ayant fait appel d'un premier jugement, notre charte d'amitié contestée par Bakou reste valide en droit et personne ne peut préjuger de la décision finale du Conseil d'État.

Aujourd'hui, je fais à nouveau l'objet de menaces et d'intimidations auxquelles je ne céderai pas et encore moins devant le dictateur de Bakou ni même devant ses alliés de Turquie.

En effet, trois sbires azéris sont venus en mairie le 25 août dernier pour m'intimer l'ordre de retirer dans l'heure le drapeau de l'Artsakh qui flotte aux cotés des drapeaux de nos villes jumelles avec lesquelles nous entretenons des liens d'amitié.

Comble de l'ingérence des trois gros bras présents en mairie, aucun ne s'exprime correctement en français et font appeler un quatrième larron se trouvant idéalement à 800 km de Bourg-lès-Valence dans la ville de Laval pour exprimer leur diktat !

Cette même personne après avoir argué que ces 3 amis étaient de simples touristes qui passaient par là, à essayer de faire pression sur l'un de mes adjoints qui lui demandait de faire sa réclamation par écrit.

Quinze minutes plus tard tout doute était levé sur ces touristes par un appel d'un fonctionnaire de l'Ambassade d'Azerbaïdjan à Paris, Monsieur F.S. sur le téléphone portable privé de mon adjoint en essayant de l'intimider afin que le drapeau de l'Artsakh soit retiré sur le champ. Cela est inacceptable !

Peine perdue, pour votre gouverne à Bourg-lès-Valence, mes adjointes et adjoints sont comme leur Maire.

Cette aventure organisée est absolument grotesque et à défaut de n'avoir jamais eu lieu aurait dû s'arrêter là.

L'Azerbaïdjan, Aliév et ses obligés doivent se faire à l'idée que l'amitié ne se décrète pas ni ne s'annule et que les Bourcains éprouvent estime et considération pour les habitants de Chouchi et pour les Artsakhiotes en général.

Même si nous n'avons pas de gaz dans notre sous-sol de Bourg-lès-Valence, nous saurons défendre nos frontières communales et nos prérogatives d'élus de la République Française octroyées par nos concitoyens qui nous ont élus en 2014 et réélus il y a peu.

Depuis quand un état étranger, fut-il la dictature d'Azerbaïdjan, se permet de faire de l'ingérence dans le fonctionnement de nos collectivités locales françaises ainsi que l'instrumentalisation de notre appareil judiciaire ?

Cela doit cesser sans délai !



"Bourg-lès-Valence
n'est pas une terre
de conquête mais
une terre de
résistance."

Marlène Mourier

Bourg-lès-Valence n'est pas une terre de conquête mais une terre de résistance.

Libres aux Bourcains de choisir leurs amis.

Et ce n'est pas le mail anonyme reçu en mairie ni même le courrier recommandé du cabinet d'avocats Olivier Pardo, conseil de la République d'Azerbaïdjan en France, qui peuvent nous ébranler dans nos convictions, bien au contraire.

Aujourd'hui, devant l'échec de leurs demandes infondées, c'est auprès du Préfet de la Drôme qu'ils tentent de reporter leurs pressions.

Je le dis sans détour et avec force : ces mesures d'intimidations de la part d'un état étranger sur le territoire de la République doivent cesser !

Nous sommes en France, pas en Azerbaïdjan !

Cela en dit long sur les méthodes d'un régime répressif qui veut étouffer toute contestation.

Ici en France, à Bourg-lès-Valence, le fait d'afficher le drapeau de l'Artsakh est un acte de solidarité avec un peuple que l'Azerbaïdjan menace au quotidien d'anéantissement démontrant au monde, que sa seule ambition affichée est de parachever le génocide des arméniens de 1915 dont les exécuteurs d'hier sont leurs alliés d'aujourd'hui.

Au vu de ces événements, j'invite chacun d'entre vous à s'interroger sur l'état de droit dans notre pays où une dictature peut instrumentaliser notre justice et nos institutions tout en essayant de faire pression sur les élus que nous sommes.

Non, ni Bourg-lès-Valence, ni son Maire, Marlène Mourier, ne seront aux ordres de la dictature de Bakou !

Contact presse : Cécile Guerlin - Directrice de Cabinet